

Paris le 22 juin 1869.

Mon cher Albert,

Je te vois avec grand plaisir pénétré de la conviction que tu dois travailler pour nos descendants. On n'est vraiment citoyen et père de famille qu'à la condition d'être sans cesse placé sous cette inspiration. Un père ne peut assurer l'avenir de ses enfants, qu'en s'imposant sans cesse des privations et en se soumettant à un travail opiniâtre. Cela est vrai sous tous les régimes ; mais cela est évident surtout dans l'état d'instabilité où la France est réduite maintenant. Ce n'est pas seulement un devoir ; c'est aussi un intérêt bien entendu. Car la part qu'on s'efforce de faire aux descendants par le travail et l'épargne devient une légitime ressource dans les calamités imprévues qui surviendraient dans le cours de l'existence du chef de famille. Il faut être père pour commencer /2/ à comprendre le dévouement de ses parents : et malheureusement cette découverte ne prend toute sa clarté que quand on arrive soi-même à la vieillesse ; et quand on les a perdus.

Je vois aussi avec satisfaction que tu commences à comprendre les difficultés du métier d'agriculteur. J'espère que tu réfléchis mûrement aux Écoles que tu as déjà faites & que tu fais chaque jour ton plan pour les éviter dans la prochaine campagne. Sois bien convaincu que tu ne réussiras qu'à la condition de ne jamais rester (en dehors des récréations légitimes de la famille) un instant sans élaborer une idée. Et encore, est-il vrai [de] dire que tu ne réussiras complètement que si tu habitues ta femme à trouver ses plus grandes satisfactions dans le partage de tes idées. Marie¹ me paraît avoir pour cela toutes les aptitudes nécessaires ; et tu ne saurais trop t'attacher à les cultiver. Ton bonheur domestique et ta prospérité financière en dépendent en grande partie. /3/ Je vois avec regret que tu n'as pas approfondi la question Ginier et Tranchant. J'ignore toujours la cause du retard, et si je serai exempt d'intérêts qui nous ruinent. Tu ne saurais trop te conformer à mon désir à cet égard.

M. Peyrat le fabricant va t'adresser enfin l'acide phénique. On conclut difficilement quelque chose avec M. Thénard². Arnould³ a passé avec succès le 3^e examen.

Je ne sais rien des projets de voyage de Chevalier⁴ et de Coco⁵. Fais bien attention à ne pas embrouiller la question. Je ne puis partir que quand je serai assuré que la maison est vide. Réponds-moi très catégoriquement là-dessus.

Tu ferais bien, ce me semble d'installer dans le château neuf d'une manière accessible un établissement de lieux d'aisance lié à la fosse à purin. On peut s'en servir de suite pour suppléer la chaise percée, et pour vider les eaux du château vieux qui ainsi ne seront pas perdues cet été et amélioreront déjà ton purin.

Tu parles en particulier du séjour de Coco à Ligoure. Ta mère comme moi serions aussi heureux que Marie de partager avec elle le charme de ce séjour ; mais nous ne comprenons pas comment tu /4/ pourrais répartir les logements. Aie bien soin de nous

¹ Marie Chevalier (1846-1912), épouse d'Albert Le Play et belle-fille de Frédéric.

² Paul Thénard (1819-1884), chimiste français, membre de l'Académie des sciences. Il habitait à Paris dans le même immeuble que Frédéric Le Play, 6 place Saint-Sulpice.

³ Arnould Thénard (1843-1905), fils de Paul Thénard.

⁴ Michel Chevalier (1806-1879), titulaire de la chaire d'économie politique du Collège de France de 1841 à 1879, sénateur de 1860 à 1870, beau-père d'Albert Le Play.

⁵ Peut-être Cordélia Chevalier (1848-1913), sœur de Marie. Elle épouse en 1870 l'économiste Paul Leroy-Beaulieu.

expliquer cela et de ne pas faire de confusion. D'autant plus que tu parles de notre arrivée concurremment avec le voyage de Chevalier et de Coco.

Embrasse pour nous Mezli⁶ et Marie.
Ton affectionné père
F. Le Play

⁶ Emma Le Play (1868-1966), dite Mézélie, fille aînée d'Albert Le Play et de Marie Chevalier.